# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

**Bureaux : 73 rue de Chartres.**

**NOUVELLE-ORLEANS.**

DIMANCHE, 8 MARS 1885


—Il n'y a mot en réponse à une petite réclamation qui nous est adressée au sujet de notre compte rendu de la dernière Parade des Pompiers. Notre correspondant nous a mal compris. Lorsque, parlant de la décoration de la Pompe No 13 (le Roi Coton) nous avons dit du nègre qui se mêle à la scène : "pas de coton, ce noir là," nous avons simplement voulu faire allusion à la couleur du bonhomme. Nous reconnaissons volontiers qu'il était bati de coton, et voilà, nous l'espérons, notre réclamant satisfait. Nous profitons aussi de cette occasion pour complimenter de son ingénieux travail M. W. E. Robert.

CONFÉRENCE.—A la sollicitation de dames Louisianaises, M. Charles Gayarré rédra aujourd'hui sa Conférence sur *La Race Latine en Louisiane*. Nous n'avons pas eu le plaisir d'entendre cette Etude, mais on nous dit qu'elle est faite avec verve, qu'elle abonde en appréciations justes, brillantes, qu'elle est une des meilleures pages historiques et critiques qu'ait écrites son auteur.

Nous ne nous en étonnons point ; c'est là un thème que M. Gayarré a choisi lui-même, un thème dont il devait inévitablement se passionner ; en le traitant il a aussi plaidé *pro domo sua*.

Et puis il ne pouvait mieux trouver son heure. Il y avait là, ce nous semble, comme une revanche à prendre ; là se présentait l'occasion de répondre, en notre nom, à nous Créoles, aux billevesées qui se débitent trop souvent sur notre compte, et auxquelles s'oublient récemment encore un écrivain de talent fort limité, mais qui a grisé la valeur surfaite que lui ont accordée de maladroits amis.

Les dames qui ont pris sous leur puissant patronage cette répétition de la Conférence sur la *Race Latine en Louisiane* se sont acquittées de leur mission voulue avec un zèle aussi infatigable qu'il a été affectueux.

Nous espérons donc qu'il s'aura aujourd'hui foule à la salle où l'Union Française, pour faire fête à l'honorable Charles Gayarré, à l'un des nôtres et qui, celui-là, a une valeur sérieuse, reconnue de tous. Nous ne connaissons en Louisiane aucune individualité littéraire qui soit supérieure à celle-là ; aucune qui ait plus sympathique.

Il est du devoir de tous les Louisianais de répondre à cet appel venant d'un écrivain, d'un patriote qui leur fait honneur, et qui, octogénaire, a encore toute la verdeur, toute l'énergie, tout l'enthousiasme de la jeunesse.

—Nous revenons trop tard du Concert et du Bal de l'Orphéon Français pour en écrire des détails. A quoi bon d'ailleurs ? Le succès du concert se partage entre ceux qui y ont pris MM. Jules Alcatiere, J. H. Desmares, Aristide Alcatiere, E. Lafargue, M. Maumus, S. Leonard, le chœur et l'orchestre de cuivres. Tous ont eu de l'agrément, comme on dit en argot de coulisses ; tous, des bravos et des bravos bien placés, mérités. Cela simplifie le compte-rendu. Un bravo à chacun des exécutants.

Quant au bal, il était nombreux, animé, brillant, et si l'on nous dit que l'on y dansait encore au moment où on lira ces lignes, nous n'en serons nullement surpris.

L'entrain était grand chez tout ce jeune et joyeux monde quand, à notre vif regret, nous l'avons laissé. Ce ne sont pas ceux-là que pourraient fatiguer les vingt-deux valses, polkas, schottische, *Herl-à Toc*, affreux tous ! et mazurkas figurant au programme de la soirée.

Compliments de ce succès l'Orphéon tout entier, et spécialement le Comité d'Organisation, de Réception et de la Salle, qui se sont acquittés si courtoisement de leurs fonctions.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — Minnie Maddern jouera ce soir *Taprose* pour la dernière fois ; une représentation de plus que nous ne l'espérions, et nous ne pouvons qu'en féliciter le public. Il est sans doute de bonnes choses dans *Tapprose*, mais il faut bien le concéder, une large part du succès de l'ouvrage doit être attribuée à la jeune et sympathique comédienne qui, à l'entrée de sa carrière, a déjà tant de ressources scéniques. La façon dont elle joue le rôle de Mercy, la physionomie double et vraie qu'elle prête au personnage, sont œuvre d'artiste. Naturel charmant presque toujours.

Il y a de la spontanéité chez l'actrice. Assurément elle étudie sévèrement ses rôles, elle en arrête les effets saillants, elle les compose en un mot. Néanmoins tout cela n'est pas condamné à une implacable immobilité, figité, à la stéréotypie.

Si les lignes principales restent les mêmes—et le contraire serait impossible—il est bien des détails qui varient. En suivant l'artiste, on est forcé de reconnaître qu'elle est prime sautiere et que souvent les idées lui viennent, se, diversifient à mesure qu'elle avance dans son personnage. Elle trouvera aujourd'hui tel mouvement qu'elle n'avait pas eu hier et qui peut-être ne se reproduira pas demain. Variété, spontanéité qui ont leur grand prix à la rampe.

Et puisque ce mot : adieu est venu sous notre plume, nous appelons spécialement votre attention sur celui que Mercy adresse au mari dont elle gêne la vie, dont le cœur semble se détacher d'elle, et qu'elle quitte, par dévouement, l'âme sévère. Mlle Minnie Maddern est fort pathétique dans cette scène qui est le baisser de rideau du troisième acte.

Visage qu'on ne peut pas dire absolument joli ; mais qui est mieux que cela, grâce à un œil d'une intelligence rare, à un regard singulièrement mouvementé.

Vous ne saurez mieux employer votre soirée de dimanche qu'en allant recevoir les adieux de Minnie Maddern ; nous vous garantissons qu'ils seront intéressants.

Demain, lundi, le drame dont il a été tant parlé, qui partout a obtenu des succès retentissants, continue : *Called Back*. Drame réel, on peut le dire... La pièce aura ici pour interprètes ses créateurs, c'est-à-dire la troupe toute remarquable du théâtre de Madison Square de New York troupe de bel ensemble, au premier plan de laquelle se placent Mlle Millward, MM. R. B. Mantell, W. J. Ferguson, C. P. Flockton.

Nous seulement cette œuvre, d'un mérite réel, est joué par de vrais artistes, mais aussi elle est rehaussée de superbes décors trop nombreux pour que nous en fassions ici l'énumération. On le sait, d'ailleurs, la direction du Madison Square Theatre est renommée pour l'exactitude, le goût et le luxe qu'elle apporte à ses mises en scène. Elle n'a jamais fait mieux que pour *Called Back*, qui, par malheur, ne pourra être donné ici qu'une seule semaine.

THEATRE FARANTA — Au milieu des *attractions* qui sollicitent ici les curieux nous ne devons pas oublier le Théâtre Faranta. La année il y a sans cesse renouvellement d'affiche ; le directeur est toujours aux agnets pour offrir à son public ce qu'il y a de mieux, et dans tous les genres ou à peu près.

Depuis quelques jours il ne se contente plus d'un seul spectacle, ainsi que cela se pratique dans tous les théâtres du monde ; il en a deux, lui.

Le premier consiste en une troupe de *spécialités* très nombreuse ; quant au second, c'est M. J. S. Wheeler qui en fait les frais, avec ses bouledogues savants. Chiens admirables de formes, de force, et non moins admirablement dressés. Ils ont coûté bel et bien $10,000, dit l'annonce ; et vous savez que l'annonce est évangélique sous le rapport de la vérité..... sauf quelques légères exceptions de ci de là.

Dans la troupe dite de spécialités, citons les sujets du drame qui jouent en ce moment une pièce à grand effet : *Sports of the mines*

Prix d'entrée 10 cents.

Aujourd'hui dimanche, deux représentations, à midi et à 8 heures.

THEATRE ST-CHARLES.—Les représentations de Mlle Lizzie Evans se sont closes hier et par un succès dans *Maud Muller*. Incontestablement elle est une des valeurs artistiques de la scène américaine ; partout où elle irait elle serait remarquée.

Et cependant elle est toute flambante de jeunesse ; ce qui veut dire que le champ est vaste, l'avenir grand pour elle. Elle y va marcher d'un pas rapide et assuré ; n'en doutez pas.

Ce soir, vient le tour des trois frères Lorella et de leur troupe dans *Mishaps or Butterchy's Baby*.

C'est une des plus amusantes insanités qui soient au théâtre. Il y a là du vaudeville, de la comédie, de la bouffonnerie, de la pantomime, de la musique, une véritable olla podrida scénique qui vous tient dans un rire continuel.

Spectacle qui promet une autre riche semaine à la direction.

ORCHESTRE TYPIQUE MEXICAIN—Cet orchestre donnera aujourd'hui au Fort Espagnol une Matinée qui commencera à deux heures et demie. Le programme en sera sans doute très intéressant.

Quant à l'exécution, elle sera excellente, si, comme nous n'en doutons pas, elle vaut celle de mardi dernier, la seule à laquelle nous ayons été invité.

Voir l'annonce.

GRAND-OPERA-HOUSE. — Nous l'avons dit maintes fois, la scène française est la mère nourricière de presque toutes les scènes du monde. Sans elle la plupart des théâtres étrangers mourraient d'inanition.

*Sea of Ice* qu'on reprend ce soir au Grand-Opera-House, est encore un emprunt fait aux dramatistes parisiens ; c'est un arrangement ou un dérangement, à votre choix, de *La Prière des Naufragés*. Le nom de l'auteur français ne figure pas même sur l'affiche, de même que celui de d'Ennery était absent de celle qui portait *Les Deux Orphelines*. Mais passons, car nous ne voulons pas nous appesantir cette fois sur ce détail.

*Sea of Ice* est un drame à sensation, un drame à spectacle où la mise en scène joue un rôle considérable. Aussi MM. Shook et Collier y ont-ils donné toute leur attention. Il y a là de très beaux effets de décors, de lumière, des coups de théâtre qui produisent toujours forte impression.

Mlle Kate Claxton et M. C. A. Stevenson y paraîtront, l'une dans le personnage d'Ogarita, l'autre dans celui du marquis Del Monte, un mexicain que nous reconnaissons à ses compatriotes actuellement en force à la Nouvelle-Orléans.

Ce drame en 5 actes commencera à 8 heures précises.

DIME MUSEUM.—Allez voir *La Reine de l'Onde* et l'*Homme-poisson*, deux des nombreuses curiosités qui font le succès de ce Musée-Théâtre, ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Prix d'entrée 10 cents.

GRUNEWALD OPERA-HOUSE.—Ce soir début du *Dickson's "Sketch Club,"* troupe fort bien composée, ne ressemblant à aucune autre, et dont les excentricités vont faire, pour quelque temps, le bonheur des habitués du Grunewald-Opera-House. La nouvelle compagnie jouera pour la première fois à la Nouvelle-Orléans la farce mélodramatique *Edith's Burglar*, en un acte et la pièce burlesque en deux actes : *Combustion*.

CATLOGUE—Nous sommes prié d'annoncer que le catalogue exact des tableaux et sculptures figurant à l'Exposition est en vente à la Galerie de l'Art et nulle autre part. Tous les autres catalogues offerts en vente le sont sans autorisation ; il ne contiennent probablement qu'une liste incomplète des œuvres exhibées. Contre ceux là nous mettons le public en garde.

## Une sorcière.—Vol et tentative d'assassinat.

On lit dans la *Liberté* du 16 février :

La bêtise humaine est illimitée, chacun sait ça, et pourtant il se produit, de temps à autre, des cas faits absolument bruants qui sont un sujet d'étonnement pour les imaginations les plus blasées ; tel est le procès qui vient de se dérouler devant la cour d'assises de Loir-et-Cher.

L'accusée est comme dans le pays sous le nom de la "sorcière de Villejoint" ; c'est une femme de haute taille, aux traits anguleux et au regard dur, qui paraît âgée de 50 ans ; elle se nomme Marie Prouteau, femme Pommier ; elle a déjà été condamnée quatre fois, pour des vols escroqueries. Voici les faits incroyables qui la font comparaître cette fois devant le jury :

Le 8 juin dernier la femme Pommier rencontrait la veuve Duval à la sortie de l'église Saint-Louis, à Blois, et lui entamait conversation avec elle ; celle-ci est une femme de 58 ans, rentière, demeurant au hameau de Villejoint ; la femme Pommier lui persuade qu'elle a le pouvoir de découvrir d'immenses trésors ; à ces mots la veuve Duval l'écoute avec attention et l'engage à venir chez elle en lui offrant l'hospitalité. La sorcière dit que pour obtenir les richesses promises il lui fallait une somme de 400 francs. Cette somme lui fut immédiatement remise en pièces de 20 francs ; elle l'enveloppa dans un mouchoir, en fit un petit paquet, le plaça dans un des tiroirs de la commode de la chambre où elle avait couché, ferma à clef et remit la clef à la veuve Duval ; elle lui recommanda expressément de ne pas toucher au maqet et même de ne pas le regarder sous peine de rompre le charme.

Il fut ensuite convenu qu'on se rendrait immédiatement en pèlerinage à l'église Saint-Nicolas, à Blois. Les deux femmes y arrivèrent dans la matinée, vers dix heures, et firent brûler un cierge. A la sortie de l'église, l'inconnue prend congé de la dame Duval, lui disant qu'elle avait un voyage à faire et qu'elle reviendrait sous peu de jours. Quatre ou cinq jours après, elle revint en effet à Villejoint, et au cours de la conversation qu'elle eut avec la dame Duval, elle s'écria plusieurs reprises, en frappant du pied le carreau de la chambre, et d'un air inspiré : "Comme il y a de l'argent dans ce pays-ci ! Je ferais sortir de terre un milliard si j'avais seulement quatre billets de 1,000 fr., deux billets de 500 francs, et 2,000 en or !"

La veuve Duval, émerveillée, tira de son armoire un sac contenant plus de 2,000 francs en pièces d'or, deux billets de banque de 1,000 francs et un billet de 500 francs. Elle remit le tout à l'inconnue qui, toujours sous ses yeux, plaça cette somme dans la commode de la chambre de réserve, sous le cierge.

Comme la première fois, elle eut soin de remettre la clef à la veuve Duval, dans le but de ne pas éveiller sa défiance. Elle la quitta ensuite et revint pour la troisième fois vers le 20 juin. Comme la veuve Duval manifestait son étonnement de ne pas encore avoir en sa possession les trésors promis, l'inconnue lui fit savoir qu'il fallait encore deux billets de 1,000 francs et un de 500. La veuve Duval alla sans désemparer à Blois, chez M. Quintaine, son notaire, et lui emprunta cette somme qui, à son tour, fut comme les précédentes mise au maqet ; on y joignit 200 francs que la veuve Duval avait reçus la veille de l'un de ses locataires de Blois. L'inconnue coucha à Villejoint, et le lendemain, au moment de son départ, annonça que les trésors sortiraient de terre le 14 Juillet, jour de la fête nationale.

Le 15 juillet, elle reparut à Villejoint, et aux nouveaux reproches que lui adressa la veuve Duval, elle répondit :

—Vous devez aussi avoir de l'or, des bijoux, de l'argenterie ; il faut mettre tout cela au maqet !

La veuve Duval lui livra alors sa montre, sa chaîne en or, une paire de boucles d'oreilles, une broche, une croix également en or et six douzaines de fourchettes en argent.

L'inconnue vint à Villejoint pour la dernière fois le lundi 21 juillet dans la matinée. Elle dit à la veuve Duval que la réunion se produirait le jeudi suivant. Elle lui remit en même temps dans une assiette une poudre blanche qui avait l'aspect de la farine et lui recommanda d'allumer le jeudi, à la tombée de la nuit, dans la chambre de réserve, son cagnard, petit réchaud portatif, de fermer soigneusement toutes les portes, de s'asseoir auprès du cagnard, d'y placer l'assiette et de remuer la poudre pendant quelques minutes.

—Des que la farine sera cuite, dit-elle, la terre s'entr'ouvrira et les trésors sortiront.

Elle ajouta qu'elle reviendrait vendredi au matin pour constater le résultat obtenu. Après ces recommandations, elle repartit dans l'après-midi, et des lors on ne la plus revue à Villejoint.

Le jeudi soir 24 juillet, vers neuf heures, la dame Duval ferma à clef toutes les portes de son habitation et, suivant les prescriptions de l'inconnue, plaça la poudre blanche sur le réchaud allumé.

Elle n'était sasise auprès et remuait depuis quelques instants, lorsqu'une explosion formidable se produisit tout à coup ; la porte de l'appartement et les vitres volèrent en éclats ; le plafond fut soulevé en divers endroits et la plupart des meubles renversés ; le réchaud fut brisé en mille morceaux projetés dans toutes les directions, et le feu prit aux rideaux du lit. La veuve Duval, aveuglée, tomba à terre en poussant de grands cris. Les voisins accoururent et la transportèrent dans sa chambre, où l'on constata qu'elle avait au visage et aux mains de nombreuses brûlures.

Heureusement que les blessures causées par l'explosion à la veuve Duval n'étaient pas graves ; il n'y avait pas moins une tentative d'assassinat bien caractérisée ; après avoir fait disparaître le magot, la sorcière aurait été enchantée de faire disparaître sa victime.

A l'audience, la sorcière de Villejoint a nié effrontément tous les faits qui lui étaient reprochés ; mais de nombreux témoins sont venus rétablir la vérité.

Nous avons annoncé déjà que la femme Pommier avait été condamnée à vingt ans de travaux forcés.

Dernièrement, un de nos amis entre dans un établissement chorégraphique de Paris, où il lit ceci sur une pancarte bien en vue :

*Les danses inconvenantes sont interdites.*

La-dessus, notre ami n'a rien de plus pressé que d'aller demander au municipal de service où commencent les danses inconvenantes.

—Je l'ignore, monsieur, répond le cipal. Mais ce que je sais, c'est qu'elles finissent au poste.

**Petite fable-express :**

Certain chah, souverain barbare,
Esprit d'un rat de l'Opéra
Qui le paya, dit-on, d'une sauteur réciproque.

A bon chah, bon rat.

**Entre valets de chambre :**

—Tu sais que monsieur est veuf depuis un an ? Eh bien ! figure-toi que tous les jours il va déposer, lui-même, des fleurs sur la tombe de sa femme. Lui-même !..... quand il a plus domestique

Un journaliste, qui a longtemps habité Madrid, racontait à des amis que le Manzanarès est presque toujours à sec.

—Diable !..... s'écria un négociant en liquides, voilà qui doit bien gêner les marchands de vin !....

**Dans une réunion d'anarchistes :**

"Les hurlements ont tenu lieu de discours, et les coups de poing d'arguments. Vers la fin, un orateur propose de mettre aux voix le "désordre" du jour."

Voilà de la logique.

**Dans une solyde :**

—Mademoiselle, demande un monsieur, quel âge avez-vous au juste ?

—Quand je sors avec papa, quinze ans ; quand c'est avec maman, douze !

Aux Tuileries, deux fillettes d'une huitaine d'années causent en jouant.

—Et toi papa, qu'est-ce qu'il fait ?

—Tout ce que veut maman.

# L'EXPOSITION UNIVERSELLE

## DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Grâce aux beaux jours qui semblent aujourd'hui revenus d'une façon définitive, on a complété actuellement, dans le parc de l'Exposition, une foule d'installations extérieures. C'est ainsi qu'en avant de la façade Est du palais principal, est établi l'exposition des moulins à vent des principaux types employés pour la mouture des céréales et des diverses graines.

On peut voir actuellement, auprès de la lisière orientale des terrains, environ huit appareils de hauteur inégale, variant de 15 à 40 pieds, très légers et très curieux à examiner. Tout comme dans la galerie des machines du *Main Building*, le génie mécanique américain donne encore la une grande idée de sa force et de son intuition lumineuse. Le principe sur lequel repose l'utilisation de la force motrice de l'air est tout simplement l'emploi de palettes en bois d'une inclinaison calculée, offrant au vent une surface circulaire et orientée constamment dans la meilleure direction, à l'aide d'une sorte de gouvernail libre.

Cet appareil dont le mouvement se communique à un arbre de couche vertical est supporté par un échafaudage en bois, vissé et monté en très peu de temps. Quelques-unes de ces machines aériennes sont destinées à communiquer le mouvement à une pompe qui doit élever l'eau pour l'usage des destinaux. Toutes méritent une mention spéciale pour l'ingéniosité et l'utile simplicité de leurs détails principaux.

Dans cette même partie des terrains, auprès de l'emplacement occupé par la cloche de la Liberté de Philadelphie, on remarque l'installation du chemin de fer portatif de la maison DECAUVILLE aîné, montrant une sorte de gare-abri du système RETTINGER ET BETZY, et une amorce de voie ferrée circulaire sur laquelle roulent les wagonnets des types les plus populaires de cette célèbre usine de Petit Bourg.

A l'intérieur du *Main Building*, à l'extrémité Ouest de la section française, cette même exposition DECAUVILLE est du reste l'objet de l'attention de tous les nouveaux visiteurs. M. l'ingénieur CHARLES LOUIS FLATTEAUX, avec une grande hauteur de vues et une science complète des détails, a merveilleusement aménagé cette exhibition qui donne à l'étranger une avantageuse idée de l'industrie métallurgique française.

En pénétrant par l'arc de triomphe fait de rails d'acier peints au minium, on qui fait face à la galerie britannique, l'on remarque à gauche deux wagons construits pour le transbordement d'un canon de 9 tonnes. L'avant train a déjà dépassé une plaque tournante fixe, très ingénieuse et très facile à installer, et qui double le développement mécanique.

A droite l'on remarque les wagonnets employés pour les charroiements des sables et des graviers, dans les travaux du canal de Panama, de même les pièces à eau transportées par l'armée russe dans la guerre du Turkestan ; et enfin ce qui a un intérêt local plus pratique, les wagonnets longs construits par la maison DECAUVILLE pour le transport des balles de coton. Il ne faut pas oublier les types de wagons destinés au transport des cannes à sucre non découpées, ceux qui servent à charroyer les arbres, etc.

Enfin ce qui édifie complètement le visiteur sur la puissance de production de cette usine renommée, c'est l'exposition tout générale, c'est-à-dire reposant sur des étageres à jour, des différents types de rails dont les écartements varient de 40 à 60 centimètres, et le poids pour un mètre de 4 kilogrammes et demi à 12 kilos. Cette exposition métallurgique mérite grandement d'être l'objet d'une visite particulière de la part de tous nos planteurs et grands industriels. Nous comptons bien avoir l'occasion d'y revenir.

—Au centre de la section française, un des plus notables exposants, représentant de vingt grandes maisons de Paris et de la province, a installé avec beaucoup de goût et d'entente une exhibition de velours de coton, provenant de la manufacture LAVALLART, d'Amiens.

Les trente coupons exposés témoignent des progrès qu'a atteints en France l'industrie des velours, sous la direction puissante et compétente d'un des premiers manufacturiers du département de la Somme. Grâce aux divers documents de statistique que nous avons recueillis, nous nous sommes assurés qu'aujourd'hui la fabrication des velours français lutte victorieusement, au double point de vue de la qualité et du bon marché, avec l'importation des articles similaires d'Angleterre et d'Allemagne. C'est là pour la France un résultat bien autrement appréciable, et méritant à une longue lutte industrielle soutenue pendant toute son existence par l'honorable manufacturier d'Amiens. La fabrique d'où sortent ces articles français n'occupe pas moins de 500 ouvriers, dont le sort et le bien-être sont assurés de la façon la plus sage et la plus philanthropique par M. Lavallart.

La "monographie" publiée par ce grand fabricant sur l'industrie du velours, fruit de l'étude et de l'expérience de sa vie, a été diplômée par le ministère de l'instruction publique de Paris et recommandée pour l'usage des écoles professionnelles. Tous ces titres suffiraient à nous permettre de recommander spécialement l'examen de ses produits ; mais il y a du reste un jugement que chacun peut lui dicter : c'est le fruit de la comparaison entre les articles français et l'exposition d'une grande fabrique de velours de Manchester située non loin de la, dans la section britannique. Pour l'avantage de cette comparaison est à l'actif du manufacturier français que représente à la Nlle-Orléans M. ERNEST LAMOUR.

Nous aurons peut-être occasion de parler des autres maisons françaises dont l'exposition a été confiée aux soins de cet habile et honorable représentant.

Dans la galerie des machines, un peu en arrière de la section française, nous avons déjà appelé l'attention de nos lecteurs sur les appareils pour la fabrication du sucre et du whisky, exposés par la célèbre fonderie orléanaise EDWARDS & HAUBTMAN.

Nous avons accueilli hier un écho qui ne fait que donner une confirmation éclatante au jugement que nous avions déjà porté sur cette belle exhibition mécanique.

Les trois prix accordés aux meilleurs sucres extraits directement de la canne, dans les Etats du Sud, ont été remportés par le Texas. Le premier lauréat est M. J. W. HOUSE, de Houston, qui est à la fois un des plus riches éleveurs et agriculteurs de son Etat. Or tous les appareils de diffusion et de fabrication du planteur texien sortent de la fonderie Edwards et Haubtman. Avis à nos planteurs louisianais, car c'est en somme encore à l'industrie métallurgique orléanaise que revient la part la plus réelle de ce nouveau triomphe.

Il n'est pas douteux que la journée d'aujourd'hui amènera à l'Exposition une foule inaccoutumée de visiteurs. A 2 heures et demie, la célèbre musique mexicaine donnera un grand concert dans le *Music Hall*. L'annonce de ce programme constitue à elle seule une attraction suffisante pour assurer à ces populaires artistes plusieurs milliers d'auditeurs.

Le voici du reste tel que nous en devons la communication à MM. E. Payan et V. Paris.

**Première partie.**

1—Pas redoublé de Boccacio.....Fuppé
2—Le Tannhauser—Sélection.....Richard Wagner
3—Roses et épines—Scottisch.....Videngué
4—La Traviata—Fantaisie.....Verdi
5—{ Hymne national du Brésil, joué sur le piano par M. Ricardo Castro.
6—Sérénade de Boccacio, chantée par l'orchestre entier.

**Seconde partie.**

7—Minuit—Polka.....Waldteufel
8—Souvenir de Martha.....Flotow
9—El Nido—Bolero.....L. Rontier
10—Fantaisie élégante, jouée sur le piano par M. Ricardo Castro.
11—Aida—Hymne, marche et danse.....Verdi
12—{ L'immensité—Valse.....Baron Mary
{ Danzica mexicana.....Garcia

Un journaliste, qui a longtemps habité Madrid, racontait à des amis que le Manzanarès est presque toujours à sec.

—Diable !..... s'écria un négociant en liquides, voilà qui doit bien gêner les marchands de vin !....

**Dans une réunion d'anarchistes :**

"Les hurlements ont tenu lieu de discours, et les coups de poing d'arguments. Vers la fin, un orateur propose de mettre aux voix le "désordre" du jour."

Voilà de la logique.

**Dans une solyde :**

—Mademoiselle, demande un monsieur, quel âge avez-vous au juste ?

—Quand je sors avec papa, quinze ans ; quand c'est avec maman, douze !

Aux Tuileries, deux fillettes d'une huitaine d'années causent en jouant.

—Et toi papa, qu'est-ce qu'il fait ?

—Tout ce que veut maman.

# CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Nouvelle-Orléans, 8 mars 1885.**—Température.—Beau temps, léger changement dans la température, vents variables.

**Température du 7 mars 1885.**
Thermomètre de C. DUHAMEL Opticien.

| | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| 6 heures du matin | 60 | 15½ |
| Midi | 66 | 18¾ |
| 3 P. M | 70 | 21 |
| 6 P. M | 64 | 12¾ |

**MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.**

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

**Mariages.**

Francisco S. Pritchard à Mlle Lillie F. Shields.
Joseph H. Beauregaire à Mlle Marie Evans.
Edward J. Martin à Mlle Mary E. Burns.
Frederick H. Ottmann à Mme Veuve Emily A. Goodwin.

**Naissances.**

Mme Frederick Stromier, une fille.
Mme Pierre Bagur, un garçon.
Mme Frank Vattier, une fille.
Mme Francis Nouilet, un garçon.
Mme Henry Grass, un garçon.
Mme Conrad G. Collins une, fille.
Mme Henry Salkhaine, une fille.
Mme Joseph J. Lobrano, un garçon.
Mme Beauregard Perkins, une fille.
Mme Frederick Schwiter, un garçon.
Mme A. J. Delille, une fille.

**Décès.**

William Schwehen, 3 mois, 78 rue Chartres.
Maggie Lightley, 3 ans, 78 rue Espagne.
Joseph H. Beauregaire, Mlle Marie Evans.
Edward J. Martin à Mlle Mary E. Burns.
Frederick H. Ottmann à Mme Veuve Emily A. Goodwin.

**Naissances.**

Mme Frederick Stromier, une fille.
Mme Pierre Bagur, un garçon.
Mme Frank Vattier, une fille.
Mme Francis Nouilet, un garçon.
Mme Henry Grass, un garçon.
Mme Conrad G. Collins une, fille.
Mme Henry Salkhaine, une fille.
Mme Joseph J. Lobrano, un garçon.
Mme Beauregard Perkins, une fille.
Mme Frederick Schwiter, un garçon.
Mme A. J. Delille, une fille.

**Décès.**

William Schwehen, 3 mois, 78 rue Chartres.
Maggie Lightley, 3 ans, 78 rue Espagne.
Mme Henry Salkhaine, 28 ans, 205 rue St-Antoine.
Lake Catherine, 48 ans, coin Quatrième et Burdette.
Edouard Dauty, 65 ans, Asile Français.
Hazel C. Collins, 2 jours, 288 rue Rampart, côté nord.
Henry Spieler, 18 mois, Milneburg.
Mme Elizabeth Walker, 70 ans, 127 Union.
Alexander D. Stuart, 37 ans, 108 rue Port.
William Newman, 112 ans, rue St-Andrew, près Claiborne.
A. N. Gowen, 62 ans, Hôtel-Dieu.
D. B. Cameron, 32 ans, 390 rue Baronne.
Mary N. Graham, 2 ans, Maison du Bon Pasteur.

Nlle-Orléans, Lne, 7 mars 1885, 2.00 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Atlanta | 52 | Louisville, Ky | 35 |
| Augusta, Geo | 65 | Memphis, Tenn | 47 |
| Corsicana, Tex | — | Mobile, Ala | 62 |
| Cairo, Ill | 38 | Montgomery, Ala | 61 |
| Chattanooga, Tenn | 44 | Nashville, Tenn | 44 |
| Cincinnati, O | 34 | Nlle-Orleans, La | 68 |
| Davenport, Iowa | 24 | Omaha, Neb | 36 |
| Dubuque, Iowa | 29 | Pittsburg, Pa | 38 |
| Galveston, Tex | 68 | Savannah, Geo | 64 |
| Indianola, Tex | 68 | Shreveport, La | 66 |
| Keokuk, Iowa | 30 | St Louis, Mo | 32 |
| Key West, Fla | 68 | St Paul, Minn | 31 |
| La Crosse, Wis | 29 | Vicksburg, Miss | 66 |
| Leavenworth, Kan | 39 | Yankton, D. T | 29 |

**Ventes inscrites** au bureau de l'auctioneer des allouaisons :

J. H. Scott à R. M. Ong, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Calliope, Euphrosine, Martin et Claiborne.....$750

Joseph J. Schellang à Mme Catherine Paffon, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Constantinople, Laurel, Marengo et Constance.....$650

Geo. Zetzmann à Mme veuve John Lopez, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Delachaise, Annunciation, Chippewa et l'Avenue de la Louisiane.....$650

J. P. Excel à Mme F. E. Allen, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Lower Line, Peter, Troyes et Willow.....$125

La Banque des Citoyens à Joseph Holtz deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Decatur, Marigny, Mandeville et Peter's.....$1,525

Lelia A. Hyams, intérieur et als. à Frances R. Weill, leur intérêt dans 22 arpents de terre et bâtisses situés dans le Sixième District.....$100

Succession Ch. H. Lawrence à James O'Rourke, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Peters, Royal, Dumaine et Lafayette.....$7,500

Mme L. C. Centlivre à Mme Joseph Kohlmanne, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Laurel, Constance, Austerlitz et General Taylor.....$175

J. F. Lowe à Hy. Satchel, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues St-Charles, Girod, Carondelet et Julie.....$7,250

Le même au même, un terrain et bâtisses compris entre les mêmes rues que le précédent.....$4,200

Le même au même, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Baronne, Girod, Dryades et Julie.....$2,825

Ventes par le percepteur de taxes :

Noel Gaillard à Auguste Worsner, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Dumaine, Ste-Anne, Prieur et Johnson.....$19 30

Le même au même, la même propriété pour les taxes de 1883.....$11 00

Mlle Rosina Toka à Reinhardt Martin, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Villere, Beauville, Conti et Marais.....$20 94

La même propriété pour les taxes de 1883.....$12 47

Mme E. Blanc à Raymond F. Batelli, un terrain et bâtisses, dans l'Ilet compris entre les rues Bernadotte, St. Pierre, St. Patrick et Adams.....$19 39

La même au même, le même terrain, etc., pour les taxes de 1883.....$11 01

Anne W. Justamann au même, un terrain et bâtisses compris entre les mêmes rues que les deux précédents.....$11 19

La même au même, le même terrain, etc., pour les taxes de 1883.....$6 32

James Mitchel à Chas. Reamy, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Josephine, Elmire, Eveline et Eliza.....$16 20

Le même au même, le même terrain etc, pour les taxes de 1883.....$8 15

Patrick King Jr., à B. A. Keenan, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues St-Pierre, Toulouse, Royale et Bourbon.....$10

**Cour de Circuit des Etats-Unis.**—Les affaires instruites hier devant cette cour sont les suivantes :

U. Marmon vs. P. O. Rousseau et autres—Action en recouvrement de billets à ordre pour une somme de $27,000.

Pierre Schepp vs. John W. Platt et autres—Demande d'une injonction pour empêcher J. R. Pitkin, marshal des Etats-Unis, de vendre certaines terres saisies en vertu d'un arrêté contre Wm W. Aymar, en faveur de John W. Platt. Le pétitionnaire allègue qu'il a des titres à ces terres.

Charles Emmanuel vs. Paul O. Rousseau et autres—Saisie provisoire d'une habitation sur une réclamation de $7,500.

Etats-Unis vs. Bowman H. Peterson—Action en remboursement de $18,834 69, excédant de la somme à lui due pour services rendus et versé dans ses mains par erreur.

**Cour civile de district.**—Les successions de Anna O'Hara, Edmond Whalen, Barbara Lutz, John Crehlin, Caroline Schumann, et Wm. Doyle et épouse, ont été ouvertes hier.

Les propriétaires de l'Hôtel St. Charles demandent la saisie provisoire du contenu du magasin 43 rue St. Charles appartenant à M. Trassel. Celui-ci leur doit $250 de loyer.

Hugh Watson réclame $15,000 à R. W. Robinson pour violation de contrat.

Rogers et Mitchell actionnent la Direction de l'Exposition Industrielle en recouvrement de $2,282.

ARRÊTS RENDUS.

Par le juge Houston—H. Lessant vs Catherine Lewis—Rule de la défenderesse pour lever une séquestration absolue de sa garderobe.

Par le juge Monroe—Ville de la Nouvelle-Orléans vs Compagnie du chemin de fer Carrollton—Mandamus pour mettre la défenderesse en demeure de réparer les rues où passe sa voie ferrée, refusée.

Par le juge Lazarus—Ville de la Nouvelle-Orléans vs Compagnie du Téléphone et du Télégraphe du Sud—Appel suspensif à la Cour Suprême.

H. W. Krowauer vs Madelaine Adam—Jugement en faveur du demandeur.

**Cour criminelle.**—Section A.—Juge Roman. Le cautionnement exigé de Baptiste Favetto, accusé de participation au meurtre de A. H. Murphy, pour sa mise hors de prison provisoirement, a été réduit de $10,000 à $2,000.

La demande de M. Walker de réduire le cautionnement de Scott sur qui pèse une accusation de faux, a été repoussée.

Le Grand Jury a siégé un quart d'heure hier. Il ouvrira une enquête demain relativement à l'empoisonnement dont le pharmacien Melchert s'est reconnu coupable involontairement ; et relativement à la tentative d'outrage commise par l'homme de couleur Henri Williams.

**Cour du recorder Davey.**—En l'absence de M. Davey, son suppléant, M. Remy Clark a siégé hier. Il y a eu 11 autant d'élus que d'appelés à cette audience.

Harry B. Palmer a été envoyé devant la cour criminelle sous l'inculpation de violences.

R. H. Tonge, sous l'inculpation d'obtention d'argent sous de faux prétextes, a été envoyé devant le même tribunal.

**Rector, le témoin.**—L'homme de couleur Jeff Rector qui a été témoin de l'assassinat de A. H. Murphy, et dont la déposition n'a pas été entendue à l'instruction du procès, au grand étonnement du public, est accusé d'un meurtre dans la paroisse Jefferson. Il est aujourd'hui en prison.

**Le juge Roman et le Grand Jury.**—Le Grand Jury a reçu hier matin du juge Roman, des instructions concernant l'enquête qu'il lui incombe d'ouvrir au sujet des évasions récentes de la prison de paroisse.

Dans l'accomplissement de cette tâche, dit l'honorable magistrat aux membres de ce Jury, vous serez aidés des efforts du shérif de la cour criminel